

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	70 (1982)
Heft:	[6-7]
Artikel:	81e assemblée de délégués de l'Alliance de sociétés féminines suisses : égalité et responsabilité
Autor:	Weid, Bernadette von der
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-276529

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les assemblées du printemps

81e assemblée de délégués de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Egalité et responsabilité

C'est sous une surprenante bourrasque de neige que les déléguées de l'ASF se sont retrouvées à Zurich le 24 avril.

On peut se demander à quoi ressemble une réunion de femmes aussi dissemblables que possible dans leurs appartenances, leurs intérêts et leur aspect. L'Alliance regroupe toutes les femmes de Suisse ayant un lien avec une organisation constituée ; femmes gymnastes neuchâteloises, théologiennes de Schaffhouse, femmes médecins vaudoises et horticultrices de Coire. C'est ainsi que la salle, où près de trois cents femmes discutaient, présentait la plus grande diversité, du petit knicker à la large jupe de jersey, des cheveux noirs frisottés aux imposants chignons grisonnants. Une chose commune cependant : toutes ces femmes avaient conscience de représenter une force et une volonté, chaque déléguée exprimant l'avis de centaines ou d'un millier de femmes.

Comme l'ont rappelé Mmes Meyer-Fröhlich, présidente du Centre de liaison de Zurich et Evelina Vogelbacher-Stampa, présidente de l'ASF, nous avons enfin acquis l'égalité dans la Constitution suisse le 14 juin 1981, mais cette égalité est encore loin d'être conquise sur le plan professionnel et salarial ; et puis « égalité = responsabilité ». C'est sur ce thème que cette journée du 24 avril a fait porter une longue réflexion : le thème de la responsabilité, individuelle et collective. C'est une notion neuve pour les femmes qui pendant des millénaires ont mis en priorité les besoins des enfants et des maris, et ont toujours repoussé derrière elles leurs propres désirs pour s'adapter docilement aux besoins de la famille ou de la tribu.

Egalité, responsabilité vis-à-vis de l'Etat et la défense générale

Sujet difficile, dont Irène Thomann-Baur, vice-présidente de l'ASF, se tira avec honneur. Elle tenta de faire le point en réfléchissant à tout ce qu'implique la notion d'égalité. Cette égalité reconnaît ses propres limites qui se confondent avec ses responsabilités, toute liberté individuelle étant limitée à celle des autres. La liberté à disposer de soi-même caractérise un Etat démocratique ; c'est donc le devoir de cet état de garantir cette libre disposition, et de

la défendre éventuellement. Notre désir à tous n'est-il pas de vivre ensemble dans la confiance et dans la paix ?

Egalité et responsabilité dans la famille et l'éducation

C'est Carla Bossi-Baroni, vice-présidente elle aussi, qui a réfléchi à la complexité de ce thème. Il lui semble logique que la libération dont est témoin notre société moderne s'exprime à travers les jeunes et les femmes. C'est par la formation professionnelle que la femme est devenue consciente de ses propres capacités, de ses besoins culturels et de son énergie inépuisable au service de la famille et de l'éducation.

Il faut préparer nos filles au double rôle à l'intérieur et l'extérieur du foyer ; l'éducation à la responsabilité commence très tôt, mais ce seront les prochaines générations qui pourront apprécier l'immense effort accompli par les femmes d'aujourd'hui.

Egalité et responsabilité dans la formation professionnelle et le travail

Anny Hamburger, membre du Comité de l'ASF, a tracé un tableau réjouissant de la vie professionnelle des femmes. Elle

même commença à gagner sa vie à une époque de dur chômage, alors que les femmes devaient offrir des garanties non seulement de compétences, mais morales avec mœurs austères. Les préjugés étaient tels que les jeunes filles n'avaient qu'un tout petit choix de professions, infirmières ou enseignantes, impliquant le célibat.

Aujourd'hui, le choix est pratiquement libre. L'ASF s'est efforcée dès sa fondation d'aider les jeunes filles dans le choix et l'exercice de leur profession. Elle s'est intéressée à la co-éducation, à élargir l'éventail des possibilités en collaborant avec les orientations professionnelles et l'OFIAMT, en obtenant la même éducation pour garçons et filles, en organisant des cours de recyclage ou de formation permanente. Elle tente de préparer l'avenir, en étudiant les possibilités de travail à temps partiel, les conséquences de l'informatisation, etc.

La qualité et la richesse du travail des femmes se sont beaucoup améliorées, mais il reste encore beaucoup à faire, sur le plan du salaire notamment. Il faut que les jeunes femmes soient conscientes de leurs responsabilités et de leur juste valeur afin qu'elles occupent la place permise par leurs dossiers et leurs possibilités.

L'Alliance de sociétés féminines a un bel avenir d'activités devant elle : une journée sur le travail à temps partiel qui prendra place au Comptoir de Lausanne en septembre prochain, un voyage en Chine pour quelques-unes proposé par « All China's Women Organization », un séminaire sur les problèmes des femmes vis-à-vis de l'informatisation, etc. Nous en reparlerons.

B. vd W.

71e assemblée de l'Association pour les droits de la femme

Invitée : Tatiana Mamonova

Ce n'est pas souvent qu'on entend du russe à l'ADF ! Pour sa 71e assemblée générale, qui eut lieu le 15 mai à Lausanne, l'Association suisse pour les droits de la femme avait invité Tatiana Mamonova, féministe russe exilée depuis 1980 à Paris.

Souvenez-vous : en hiver 79-80, les féministes de France, de Suisse, se passaient des traductions dactylographiées (parues depuis aux Editions des femmes) d'un samizdat féministe ; il s'agissait du premier *Almanach des femmes russes*, recueil de textes, de poèmes, de témoignages de féministes russes. On sut tout de suite en Occident que quelques-unes de ces femmes

avaient des ennuis avec le KGB. Le mot d'ordre circula en France, en Suisse, de leur écrire des lettres d'encouragement et l'adresse de Tatiana Goritcheva parut dans quelques journaux féministes. La section vaudoise de l'ADF envoya à cette amie de notre conférencière une lettre munie de 60 à 70 signatures. C'était en février 1980.

C'est sur la proposition de la section bâloise que le comité de l'ADF-suisse prit l'initiative d'inviter Tatiana Mamonova et de susciter pour elle tout un programme (rencontres avec les Femmes pour la paix et interviews).

Tatiana Mamonova retraça, pour les déléguées de l'ADF et le public, les péripéties